



Réunion technique sur le suivi et la mesure du travail décent

Leçons tirées de l'expérience des pays du projet MAP

Genève, 27-29 juin 2012

Profil Pays du travail décent Niger

Oumarou HABI, Directeur des Enquêtes
Institut National de la Statistique Niger

Introduction

- Premier profil de ce type réalisé au Niger, il constitue un document de base pour le PPTD Niger (en cours de préparation) et une étape importante pour le pays sur la voie du travail décent,
- La préparation du Profil Niger a été menée par un pool de consultants nationaux de l'INS et du Ministère du Travail, avec certaines difficultés liées à la disponibilité des données et à la fiabilité de certaines des données recueillies.
- Il s'agit d'une analyse articulée autour des dix éléments des quatre dimensions du travail décent telles que définies dans l'Agenda du Travail.

Principaux éléments

- Les Profils Pays du Travail Décent couvre dix éléments principaux correspondant aux quatre piliers stratégiques de l'Agenda pour le Travail Décent (plein emploi productif, droits au travail, protection sociale et promotion du dialogue social):
 1. opportunités d'emploi,
 2. gains adéquats et travail productif,
 3. horaires de travail décents,
 4. combiner travail, famille et vie personnelle,
 5. formes de travail à abolir,
 6. stabilité et sécurité au travail,
 7. égalité des opportunités et de traitement dans l'emploi,
 8. sécurité dans l'environnement du travail,
 9. sécurité sociale,
 10. et dialogue social et représentation des travailleurs et des employeurs.
- Le Profil compile des données tirées des enquêtes ménages et de recensement de population de l'INS (2001, 2005 et 2008) et des fichiers administratifs, et des informations sur le cadre juridique.

1. Contexte socioéconomique

- L'économie du Niger reste fortement dépendante des produits primaires et vulnérable aux chocs extérieurs
- La croissance réelle en taux annuel moyen atteint 4,5% pour la période 2007-2011
- La jeunesse de la population (la moitié de la population a moins de 15 ans), la forte croissance démographique (3,3% par an) et le taux de fécondité élevé (7.1 enfants par femme) posent des défis majeurs sur le marché du travail
- Entre 2005 et 2008 , l'indice de Gini est passé de 43,7% à 36,3% et la proportion de pauvres a légèrement baissé de 62,1% à 59,5%.
- Les indicateurs sociaux évoluent favorablement (accès aux services sociaux de base, éducation et santé).

2. Opportunités d'emploi

- Sources: Les indicateurs du travail décent relatifs aux opportunités d'emploi sont calculés à partir des enquêtes QUIBB 2005 et ENBC 2007/08

La part des emplois dans la population en âge de travailler reste relativement faible, surtout chez les femmes.

Le rapport emploi/population est de:

- ✓ 62,7% en 2001 (RGPH)
- ✓ 53,9% en 2005 (enquête QUIBB)
- ✓ 42,6% en 2007/08 (ENBC)
- ✓ 39,3% en zone rurale et 51,9% en zone urbaine en 2007/08
- ✓ 29% pour les femmes adultes contre 56,8% pour les hommes en 2007/08

3. Gains adéquats et emploi productif

- ✓ Les seuils de pauvreté de 2005 sont repris et actualisés en leur appliquant le taux d'inflation national: 144 750 et 105 827 francs CFA/an et /personne (2005); à 150 933 et 110 348 francs CFA (2007/08).
- ✓ **Le % de travailleurs pauvres (vivant dans des ménages pauvres) diminue** de 57,7⁰% en 2005 à 51,4⁰% en 2007/08
- ✓ **Le taux de bas salaires est plus élevé parmi les femmes** (salarisées ou payées à la tâche): 66,1⁰% contre 43,2⁰% pour les hommes.
- ✓ **La situation est aussi moins favorable pour les travailleurs ruraux** (salarisés ou payés à la tâche): le taux de bas salaires des ruraux est nettement plus élevé que les salariés urbains: 56,2⁰% contre 25,8⁰%.

4. Temps de travail décent

- En 2007/08, la part des actifs occupés travaillant **plus d'heures que le maximum légal s'approche de 30%**.
- Les femmes occupées travaillent plus souvent **au-delà de 40 heures que les hommes** (34,2% contre 30,3%).
- **Plus de la moitié des travailleurs urbains** sont soumis à des horaires excessifs contre à peine plus du quart des travailleurs ruraux.
- Au niveau national, le taux de sous-emploi est estimé à **69,3% en 2007/2008 avec 68% des hommes en sous-emploi contre 65% des femmes actives occupées**

5. Combiner travail, vie de famille et vie privée

- ✓ Les données des deux enquêtes ne permettent pas de calculer ces indicateurs.
- ✓ Les textes législatifs concernant les congés de maternité et les congés parentaux existent et, même s'ils ne sont appliqués qu'aux salariés du secteur formel, ils représentent les prémices d'une structure favorable au travail décent.

6. Formes de travail à abolir

Selon l'enquête ENTE réalisée en 2009 :

- ✓ au niveau national, 50,4% des enfants de 5 à 17 ans occupent un emploi et 83% d'entre eux exercent un travail à abolir (soit 42% au niveau national)
- ✓ Le travail des enfants concerne plus les filles que les garçons (43,25% contre 40,9%) et plus les zones rurales –moitié des enfants contre 20% en zone urbaines.
- ✓ 1,4% des adultes économiquement actifs et 2,8% des enfants économiquement actifs sont en situation de travail forcé

7. Stabilité et sécurité de l'emploi

Peu de données statistiques disponibles pour mesurer la précarité du travail (ENBC2007/08)

- ✓ Les hommes salariés ou à la tâche sont 35,4% en contrat temporaire contre 24,6% des femmes
- ✓ La répartition des emplois rémunérés révèle que les femmes sont plus touchées par la précarité, puisque la proportion de travailleuses contractuelles est plus élevée soit 11,35% contre 4,1% chez les hommes
- ✓ La cessation de la relation de travail est partiellement réglementée par le Code du Travail du Niger

8. Égalité de chances et de traitement dans l'emploi

- ✓ Le % des emplois salariés occupés par des femmes est de 17,2%.
- ✓ Les femmes salariées se trouvent notamment en milieu urbain, et représentent 21,6% des salariés urbains, alors qu'en milieu rural les femmes salariées représentent seulement 8% des emplois salariés
- ✓ Le droit au travail et à sa juste rétribution, en l'absence de discrimination, est reconnu dans la Constitution du pays , le Code du Travail impose l'égalité des chances et du traitement dans l'emploi.

9. Sécurité du milieu de travail

- ✓ L'évolution des accidents professionnels non-mortels montre une certaine amélioration passant de 0,7 accidents pour un million d'heures travaillées en 2001 à 0,45 en 2009.
- ✓ Le nombre d'inspecteurs du travail par 10 000 actifs est particulièrement bas au Niger et tend à se dégrader au cours de la dernière décennie en passant de 0,3 inspecteurs pour 10 000 actifs occupés en 2000 à 0,2 en 2010 (*source: CNSS*)
- ✓ Le Code du Travail régit l'organisation et le financement de l'inspection du travail et le Niger a ratifié la Convention n° 81 mais l'administration du travail doit être largement renforcée

10. Sécurité sociale

- ✓ Peu de données statistiques sont disponibles pour en faire un bilan: seule la proportion de la population, âgée de 60 ans et plus, bénéficiant d'une pension de retraite peut être renseignée.
- ✓ 1,26% de la population de plus de 60 ans bénéficient d'une pension en 2009, contre 1,09% en 2002
- ✓ La couverture en protection sociale est globalement très faible, soit 3% des travailleurs et de leurs familles
- ✓ **Le projet de Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS) a été adopté par le Gouvernement en 2011 visant à étendre la couverture en protection sociale**

11. Dialogue social, représentation des travailleurs et des employeurs

- ✓ Le taux de syndicalisation reste autour de 0,3% des actifs occupés entre 2000 et 2010
- ✓ En % des employés du secteur formel, les taux de syndicalisation passent de 17% en 2000 à 10,5% en 2010
- ✓ Le taux de syndicalisation est plus élevé chez les femmes, notamment dans le secteur formel
- ✓ Une dizaine d'institutions de dialogue social ont été créées - dont la Commission Nationale du Dialogue Social (CNDS) et la Commission Consultative du Travail (CCT)- mais elles souffrent de manque de capacités et de coordination

Conclusion

- Le Profil Pays du Niger permet, dans la limite des données disponibles, de mettre en évidence les principales tendances des indicateurs du travail décent, et de faire un état des lieux de la réglementation nationale dans chacun des domaines du travail décent en rapport avec les normes internationales du travail. Les progrès réalisés et les déficits en travail décent mis en évidence, permettent de guider la programmation et planification nationale dans le domaine de l'emploi et du travail décent - PPTD et PDES notamment -
- Un effort doit être fait pour produire davantage de données fiables sur le travail décent, notamment avec la création récente de l'Observatoire National de l'Emploi.



Fin

Merci de votre aimable attention